

## ***Conférence de presse spéciale Alternance***

- > Véronique ALLAIS, Présidente
- > Chrystelle DERRIEN, Vice-Présidente
- > Philippe HUGUENIN-GENIE, Délégué général

*« Chiffres à l'appui, nous pouvons affirmer aujourd'hui que le pari est gagné, l'objectif est atteint, le contrat passé entre les branches professionnelles du commerce et l'Etat est rempli. »*

### **1/ Bilan Alternance 2020**

---

**Le commerce recrute. Le commerce attire les jeunes.** C'est une réalité depuis de nombreuses années... et c'est encore plus vrai en 2020 si l'on observe les chiffres de l'alternance.

Les entreprises du commerce ont accueilli **65 814 alternants en 2020**, en grande majorité par le biais du contrat d'apprentissage (69 % des contrats).

Dans le détail, les entreprises du commerce ont signé **45 722 contrats d'apprentissage**, soit une hausse de 264 % par rapport à 2019, et **20 092 contrats de professionnalisation**, soit une baisse de 25 % par rapport à l'année précédente.

2020 est donc une année record pour l'alternance !

**Malgré une réforme d'une ampleur inédite**, dont il a fallu s'appropriier les mécanismes en un temps record, parfois même sans que les textes réglementaires ne soient tous publiés.

**Malgré la crise sanitaire** que nous vivons depuis plus d'un an et qui n'est pas encore derrière nous, malheureusement.

La réforme de l'apprentissage portée par la loi du 5 septembre 2018 avait pour ambition un développement massif de l'apprentissage en confiant les clés du dispositif aux branches professionnelles et aux entreprises...

**Chiffres à l'appui**, nous pouvons affirmer aujourd'hui que le pari est gagné, l'objectif est atteint, **le contrat passé entre les branches professionnelles du commerce et l'Etat est rempli.**

**Et il semble que la dynamique initiée en 2020 se poursuive en 2021 :**

- **au 30 avril dernier**, l'Opcommerce a déjà enregistré 14 700 contrats d'apprentissage et 3 270 contrats de professionnalisation.
- **l'année dernière, à la même période**, l'Opcommerce avait engagé 2 600 contrats d'apprentissage et 4 200 contrats de professionnalisation.

## **2/ Plan d'action Alternance 2021**

---

**Trois axes de mobilisation** des équipes de l'Opcommerce pour répondre aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration et aux engagements pris dans la Convention d'Objectifs et de moyens 2020-2022, signée avec l'Etat début 2020 :

- 1/ Promouvoir une alternance de qualité**
- 2/ Garantir une relation clients de proximité**
- 3/ Apporter un conseil RH à forte valeur ajoutée**

## **Ces trois axes de mobilisation se déclinent en cinq actions / engagements :**

**1/ Augmenter le volume des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation gérés**

**Objectif :** 75 000 contrats en 2021, soit une nouvelle progression de près de 15 %.

**2/ Sécuriser les parcours des bénéficiaires et réduire le taux de rupture**

**Objectif :** passer en dessous des 13 % constaté à fin mars 2021 sur les contrats signés en 2020.

**3/ Accompagner la professionnalisation des OF et CFA**

**Objectif :** 4 à 5 partenaires labélisés Ecole du Commerce de Demain dans chaque région en 2022.

**4/ Favoriser un sourcing inclusif**

**Objectif :** renforcer les partenariats sur chaque territoire (Evide, E2C, Missions locales, Agefiph, Pôle emploi...) et mobiliser les dispositifs POEC, POEI, Hope et Aire.

**5/ Renforcer les actions de promotion des métiers du commerce**

**Objectif :** nouer des partenariats avec les Conseils régionaux qui ont désormais en charge de coordonner les missions et les actions d'orientation. Deux conventions ont déjà été signées avec les Régions Normandie et Bourgogne-France-Comté.

Pour atteindre ces objectifs, de nouveaux moyens humains et matériels sont déployés, avec en particulier :

- **la création d'un Centre de Relation Clients**, aujourd'hui opérationnel. Composé de 20 collaborateurs, il est dédié à la

promotion de l'offre de services de l'Opcommerce et au conseil de premier niveau auprès des TPE/PME.

Selon les périodes de l'année, et en particulier de juin à octobre, ce nouveau service sera dédié à l'alternance.

- **La refonte de nos portails Web Services Partenaire et Web services Entreprise** pour accélérer la simplification administrative à l'égard des OF/CFA et des entreprises adhérentes à l'Opcommerce.

### **3/ Expérimentation du label Ecole du Commerce de Demain**

---

Créer sur tous les territoires des écosystèmes de l'alternance qui associent tous les partenaires, à savoir entreprises, organismes de formation/CFA, acteurs de l'orientation et jeunes.

**Tel est l'objectif du label Ecole du Commerce de Demain**, dont la création est inscrite dans les orientations stratégiques validées en 2020 par le Conseil d'administration de l'Opcommerce.

**Pour rappel, notre axe stratégique numéro 4 prévoit, en effet, de** « Développer un label *Les écoles du commerce* avec les organismes de formation et les CFA qui partagent les enjeux des branches professionnelles du commerce ».

#### **Le label Ecole du Commerce de Demain (ECD), c'est quoi ?**

C'est une démarche d'excellence du Commerce qui vise à **valider et à valoriser les bonnes pratiques des OF et CFA** sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le label ECD répond à **quatre besoins** identifiés par les prestataires concernés :

- un besoin **de visibilité** augmentée auprès des 90 000 entreprises adhérentes à l'Opcommerce,
- un besoin **de renforcer l'attractivité** des formations proposées en alternance auprès des jeunes et de leurs familles,
- un besoin **d'information** sur les grandes tendances d'évolution du commerce, de ses métiers et de leur impact sur les compétences des salariés,
- un besoin **d'accompagnement** dans une démarche d'amélioration continue pour répondre aux enjeux emploi-formation des branches professionnelles et des entreprises du commerce.

Le cahier des charges du label ECD a été co-construit avec les futurs utilisateurs/bénéficiaires (prestataires et entreprises). Il s'articule autour de **trois grands axes, décomposés en neuf critères** :

### **Axe 1 / Expérience auprès des entreprises du commerce**

- Sourcing et recrutement
- Expérience clients alternance
- Parcours sur mesure

### **Axe 2 / Qualité du parcours et spécificité commerce**

- Réussite des parcours
- Implication dans le label
- Flexibilité et innovation

### Axe 3 / Expérience Alternant

- Individualisation du parcours de l'alternant
- Qualité de vie alternant
- Suivi post contrat

### Où en est-on aujourd'hui ?

**Une première phase d'expérimentation** arrive à son terme dans la région Nouvelle-Aquitaine, auprès de 8 organismes de formation partenaires.

Pour les jeunes, le label ECD c'est l'assurance que le partenaire propose **des parcours en alternance de qualité** avec un accompagnement durant tout le processus de formation.

Pour les entreprises, c'est l'assurance que le partenaire propose **des profils et des cursus adaptés à leurs besoins** et assure un vrai suivi tout au long de la durée du contrat.

Comme cela a été précisé dans le plan d'action 2021, l'objectif de l'Opcommerce est de parvenir **à constituer un réseau de 4 à 5 partenaires labélisés Ecole du Commerce de Demain dans chaque région en 2022.**

---

### Pour toute information complémentaire

---

Philippe ANDREANI

> Tél. : 06 69 05 77 16 - [pandreani@lopcommerce.com](mailto:pandreani@lopcommerce.com)

> [www.lopcommerce.com](http://www.lopcommerce.com)